



**LE PETIT**

# Chaumontellois

Bulletin municipal d'informations # **juin 2023** / n° 63



2<sup>e</sup> édition du FestiShow'Montel

# UN VÉRITABLE SUCCÈS !

## NOUS SOMMES DÉTERMINÉS À CONTINUER D'AMÉLIORER VOTRE QUALITÉ DE VIE

Chères Chaumontelloises, chers Chaumontellois

Je suis profondément préoccupé par la situation actuelle de notre pays et de nos institutions. Ces derniers mois, nous avons été témoins de grèves et de manifestations quasi quotidiennes auxquelles le gouvernement, et plus particulièrement le président de la République, n'ont pas su apporter une réponse adéquate. Leur déconnexion avec nos préoccupations et leur insistance à proposer uniquement l'allongement de l'âge de départ à la retraite comme solution à la réforme des retraites ont accru les tensions.

Bien que cette réforme ait prétendu permettre une économie annuelle de 17 milliards d'euros, elle n'a abordé qu'une partie minime du problème. Le gouvernement aurait dû adopter une approche globale en s'attaquant à divers aspects, tels que rendre le travail plus attrayant en réduisant considérablement les charges des entreprises en contrepartie de reporter ce gain sur les salaires, combattre la fraude sociale sous toutes ses formes, supprimer toutes les aides aux personnes en situation irrégulière pour freiner cet appel d'air, réellement encourager la réindustrialisation de notre pays et réintroduire une politique familiale favorable à la natalité. Selon une étude de la Cour des Comptes, la fraude sociale coûterait plusieurs milliards d'euros par an, en France, tandis que le ministère de la Santé a estimé que l'Aide Médicale d'État (AME) représente environ 1 milliard d'euros par an en 2020. Des mesures visant à lutter contre ce fléau auraient pu contribuer de manière significative à réduire le déficit des retraites. De plus, la réindustrialisation et la promotion de la natalité auraient un impact positif sur la création d'emplois et le renforcement à long terme de notre économie ainsi que notre indépendance industrielle.

Nous avons donc besoin d'une vision d'ensemble pour résoudre les problèmes de notre pays, plutôt que de nous concentrer sur des solutions ponctuelles qui ne résolvent qu'une partie du problème. J'espère que le gouvernement tiendra compte de ces préoccupations et agira en conséquence dans l'intérêt de notre pays et de tous les citoyens, bien que j'aie de sérieux doutes à ce sujet.

Passons maintenant à des nouvelles plus locales. Le budget de la ville de Chaumontel a été voté le 3 avril. Je suis ravi de vous informer que grâce à une gestion responsable et efficace des finances publiques, nos comptes sont sains et en bonne santé, intégrant les travaux et investissements nécessaires pour préserver notre patrimoine. Nous sommes fiers de dire que notre village est dynamique et en constante évolution, avec des projets raisonnables, nécessaires et de qualité.

Nous sommes également déterminés à continuer d'améliorer la qualité de vie des Chaumontelloises et Chaumontellois en favorisant les événements festifs et les moments d'échange et de rencontre. La deuxième édition de notre FestiShow'MONTEL a été, une fois de plus, un succès retentissant, et j'adresse mes remerciements à toutes les équipes impliquées : les équipes techniques, logistiques, d'animation, les associations, les bénévoles et toutes les autres personnes qui ont contribué à son succès. Leur engagement, leur investissement et leur dévouement ont été essentiels pour créer une expérience mémorable pour tous les participants. Nous travaillons déjà sur la prochaine édition, et je souhaite que cet événement continue de rassembler les Chaumontellois et d'apporter de la joie à tous ceux qui y participent.

Les prochains rendez-vous seront la Fête de la Musique et le 14 juillet. J'espère avoir l'occasion de vous y croiser, sans oublier l'exposition du Chaumontel'Art à l'initiative de M. Franck MAURY et d'autres artistes Chaumontellois et organisée par les associations « les Mains Magiques » et « Lumières et Couleurs », je suis certain que cette 1<sup>ère</sup> édition sera un franc succès.

Nous avons également maintenu notre soutien financier et matériel à nos associations locales, dont le travail est essentiel pour notre village.

De plus, nous avons voté une augmentation de 36,19 % entre 2022 et 2023 du budget du CCAS.

Enfin, dans cette édition du Petit Chaumontel



tellois, aux pages 10 et 11, nous avons inclus quelques chiffres pour vous permettre de mieux comprendre notre situation financière. En comparaison avec d'autres villes de même taille, Chaumontel se trouve dans une position plutôt favorable, avec un budget de fonctionnement de 866 euros par habitant, tandis que la moyenne pour les villes de même taille est de 760 euros en 2021. De la même manière, avec un endettement de 374 euros par habitant, tandis que la moyenne pour les communes de taille identique est de 923 euros en 2021, nous devons donc continuer à travailler dur pour maintenir cette position enviable.

Je tiens à remercier tous les agents de la ville, les élus et les habitants de Chaumontel pour leur engagement envers notre village. Nous formons une communauté forte et unie, et je suis convaincu que nous serons en mesure de relever tous les défis qui se présenteront à nous.

Cette édition du Petit Chaumontellois étant la dernière avant l'été, et que les doux rayons du soleil embrassent nos journées, je tenais à prendre quelques instants pour vous souhaiter de merveilleuses vacances. C'est le moment tant attendu de l'année où nous avons l'occasion de nous détendre, de nous ressourcer et de créer des souvenirs inoubliables avec nos proches

*Bonnes vacances à vous tous!*  
*Sylvain Saragosa,*  
*votre Maire*

Bulletin d'informations municipales de Chaumontel

Hôtel de Ville // 01 34 71 03 96

Directeur de la publication // Sylvain Saragosa

Directrice de la rédaction // Sabine Brighton

Crédit photos // Ville de Chaumontel, Adobe Stock, Freepik

Conception-réalisation // Agence RDVA // 01 39 90 10 00

Impression // 1 500 exemplaires

Dépôt légal à parution



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

NUISANCES SONORES

## Rappel des horaires à respecter sur Chaumontel\*

Chacun est libre de pratiquer des activités bruyantes à son domicile. Cependant, des horaires précis sont à respecter pour ne pas déranger les autres et maintenir de bonnes relations avec ses voisins.

	<b>Lundi au vendredi</b>	<b>Samedi</b>	<b>Dimanche Jours fériés</b>
<b>Activités effectuées par les particuliers sur leur propriété</b>	8 h 30-12 h 14 h 30-19 h 30	9 h-12 h 15 h-19 h	10 h-12 h
<b>Activités effectuées par des professionnels sur le domaine public ou dans des propriétés privées</b>	7 h-20 h	8 h-19 h	-



\*Conformément à l'arrêté Préfectoral n°2009-297 du 28 avril 2009.

## INFORMATIONS POLICE MUNICIPALE

### Dérogation de circulation des poids-lourds

Pour tout déménagement, livraison de matériaux divers, pose d'une benne, il est nécessaire de faire une demande en mairie par mail : [techniques@ville-chaumontel.fr](mailto:techniques@ville-chaumontel.fr) impérativement 15 jours avant la date prévue. Il conviendra de s'acquiescer du droit de place prévu par délibération en date du 12 décembre 2022, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Les vacances estivales approchent à grand pas et très peu de personnes connaissent et utilisent le dispositif Opération Tranquillité Vacances (exemple pour Chaumontel : 1 dossier à la Toussaint 2022, 1 en fin d'année 2022, 1 durant les vacances de février 2023). Pour en bénéficier gratuitement, les administrés doivent s'inscrire en ligne sur le site du servicepublic.fr <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>, ou remplir un document en Mairie au moins 48 h avant leur départ en vacances. Leur demande sera transmise à la brigade de gendarmerie et de Police Municipale pour prise en compte et intégration dans leur ronde de surveillance.



### Arrivée de la Police Pluri communale à Chaumontel

L'arrivée de 2 agents en début d'année dans nos locaux a permis une extension des horaires de présence, y compris le week-end et certaines patrouilles de nuit sur la commune et celles de l'inter-communalité.



**Vous voulez les joindre ? un seul numéro : le 01 34 71 06 39.**

**En cas d'urgence, privilégiez le 17 pour la Gendarmerie et le 18 pour les Pompiers.**

### Déjections canines



À tous les propriétaires de chiens, nous vous remercions de bien vouloir respecter les différents espaces verts mis en place par les agents des services techniques et de bien vouloir ramasser les déjections de vos charmants compagnons !



# VOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE À CHAUMONTEL !



**VENTE - ACHAT - LOCATION - GESTION LOCATIVE**

**Ensemble Réalisons Votre Avenir**

- **24 ans d'expérience locale**
- **Un réseau National et International**
- **Estimations personnalisées offertes et sans engagement**



**ERA IMMOBILIER CHAUMONTEL**

2 rue de Paris  
95270 CHAUMONTEL

**01 34 31 19 19**

RCS Pontoise 888 618 279

[www.erachaumontel.com](http://www.erachaumontel.com)  
[chaumontel@erafrance.com](mailto:chaumontel@erafrance.com)





## INFORMATIONS MAIRIE

## RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie (accueil physique et téléphonique) vous accueille selon les horaires ci-dessous :

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30-12 h	13 h 30-18 h
Mardi	<b>FERMÉ</b>	13 h 30-18 h
Mercredi	8 h 30-12 h	<b>FERMÉ</b>
Jeudi	8 h 30-12 h	<b>FERMÉ</b>
Vendredi	8 h 30-12 h	13 h 30-18 h
Samedi	8 h 30-12 h*	<b>FERMÉ</b>

(\* Samedis des semaines paires hors grandes vacances scolaires)

### Nous contacter :

Mairie de Chaumontel - 20 rue André Vassord

95270 CHAUMONTEL

www.ville-chaumontel.fr - ☎ 01 34 71 03 96

✉ mairie@ville-chaumontel.fr

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES



La désignation des des 7 membres délégués et 4 suppléants, au sein des élus du Conseil Municipal pour voter pour les sénatoriales 2023 est fixée au 9 juin 2023 lors d'un Conseil Municipal Extraordinaire (date nationale imposée). Les membres désignés seront alors invités à élire les nouveaux sénateurs du Val d'Oise le dimanche 24 septembre 2023.

## Tirage au sort des jurés d'assises 2024 le 9 juin 2023

Le tirage au sort des jurés d'assises pour 2024 qui se veut public aura lieu le 9 juin, lors du Conseil Municipal.



## BONNE RETRAITE MME ALBARELLO

Nous profitons de ce magazine pour souhaiter officiellement une belle et douce retraite à Catherine ALBARELLO, Chaumontelloise qui, après plus de 40 ans passés en mairie au service des Chaumontellois a pris sa retraite bien méritée le 1<sup>er</sup> juin dernier.

Madame ALBARELLO a intégré la Mairie le 6 décembre 1982 au service accueil, elle a connu 8 mandatures, et a œuvré dans plusieurs services. Nous la remercions pour tout le travail accompli, pour sa discrétion, son extrême gentillesse sans oublier son grand dévouement sans faille pour la commune de Chaumontel.

Un grand vide pour la Mairie mais nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et de projets pour sa retraite bien méritée !



## AUX NOUVEAUX AGENTS

- **Mme Blandine MERCURI**, Responsable adjoint en charge du scolaire
- **Mme Diana NIKOLOVSKA**, Gestionnaire Ressources Humaines / Carrière / Paies
- **M. Jérôme COLOIGNIER**, Chef d'équipe bâtiment et voirie
- **Mme Céline RAMOS**, Animatrice à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

## HOMMAGE

La Municipalité a souhaité, à travers cette édition du Petit Chaumontellois, rendre hommage à **André RETHORE**, chaumontellois de pure souche, qui nous a quittés le 15 février dernier, à l'âge de 88 ans. André, né le 23 juillet 1934, marié, père de 2 enfants et grand-père de 6 petits-enfants, fils de Cyprien Réthoré, Maire de Chaumontel de 1965 à 1977, vécut dans la ferme de son père, à Chaumontel, commune qui l'a vu naître.

Il obtient son Certificat d'Études et arrête l'école à 14 ans. André était également un ancien combattant de la guerre d'Algérie où il a combattu durant 30 mois. Boucher durant toute sa carrière, il a débuté sur la commune de Viarmes et ouvre son affaire à Taverny par la suite, sa femme Lisa travaillera à ses côtés durant 32 ans.

André était investi dans la vie de la commune en participant aux sorties organisées par le CCAS mais également dans la vie associative, notamment au sein du bureau du club de « l'amicale de la boule lyonnaise », ou comme membre des associations du billard, du « club de l'amitié », sans oublier le football, qu'il a pratiqué à Chaumontel.

Ravis d'avoir pu croiser le chemin d'André, nous souhaitons à sa femme Lisa, ses enfants, ses petits-enfants et à tous ses proches du courage et continuons d'honorer sa mémoire.



# Frelons asiatiques : tout ce que vous devez savoir

**Le Frelon asiatique (*Vespa velutina* Lepeletier, 1836) est originaire d'Asie (Chine et nord de l'Inde) et a été introduit involontairement en France en 2004 en région Aquitaine.**

Depuis, il a progressivement colonisé tout le pays et a été observé dans l'Oise à partir de 2015. Il est maintenant présent dans tout le département et plusieurs centaines de nids ont été observés sur le territoire du Parc naturel régional Oise-Pays de France en 2018.

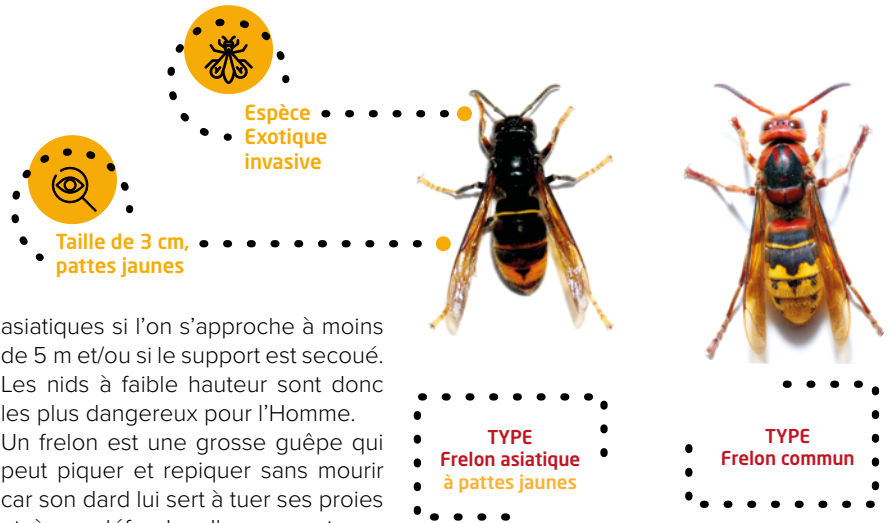
Aujourd'hui, il est possible d'en voir dans les jardins, les centres-villes, les lisières de forêts. L'espèce y nidifie un peu partout.

## COMMENT RECONNAÎTRE UN FRELON ASIATIQUE ?

Le Frelon asiatique, environ 3 cm, est un peu plus petit que le Frelon d'Europe. Il se reconnaît à sa coloration sombre (thorax et avant de l'abdomen noirs), au bout de l'abdomen orangé et à ses pattes jaunes.

## LES RISQUES

Les nids de grosse taille présentent un risque d'attaque groupée des Frelons



asiatiques si l'on s'approche à moins de 5 m et/ou si le support est secoué. Les nids à faible hauteur sont donc les plus dangereux pour l'Homme. Un frelon est une grosse guêpe qui peut piquer et repiquer sans mourir car son dard lui sert à tuer ses proies et à se défendre. Il ne meurt pas comme une abeille venant de piquer. Attention car s'il pique, des « odeurs » (phéromones) avertissent ses congénères qui peuvent arriver et piquer à leur tour.

## VOUS AVEZ LOCALISÉ UN NID DE FRELON ASIATIQUE ?

Voici les démarches à suivre : Pour le Val d'Oise, contactez le référent Frelon asiatique de la Fédération Régionale des Organisations Sanitaires Apicole IDF (FRO-SAIF). La liste des référents est disponible sur le site internet de la FREDON Île-de-France : [www.fredonidf.com](http://www.fredonidf.com). Vous y trou-

verez également la liste des entreprises formées pour détruire le Frelon asiatique.



## VÉGÉTALISATION DES COTEAUX

Les travaux ont continué avec la mise en place de parterres de fleurs facilitant ainsi la récupération des eaux de pluie mais également la végétalisation des trottoirs.



## Pesticides : leur utilisation est interdite !

**Au début du printemps, la végétation redémarre après une période de mise en veille hivernale. De nombreux jardiniers amateurs sont alors tentés de se débarrasser des « mauvaises herbes » pourtant si précieuses à la biodiversité.**

Or, depuis le 1er janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter, stocker ou utiliser de produits phytopharmaceutiques « de synthèse » pour traiter ou désherber leurs jardins, allées, trottoirs, etc.

### Pourquoi une réglementation sur les PPP ?

Ces produits ne sont pas sans conséquence sur l'environnement et sur notre santé, à plus ou moins court terme. Il a par exemple été prouvé que certains pesticides avaient également des effets sur des insectes comme les pollinisateurs, que sont les abeilles ou les papillons, qui n'étaient pas visés par ces traitements (Rapport d'évaluation de l'IPBES\* sur les pollinisateurs, 2016). Aussi, la réglementation en vigueur vise à réduire l'utilisation et l'impact de ces substances.

### Que dit la réglementation ?

La détention et l'utilisation des PPP « de synthèse » (= hors biocontrôles, substances à faible risque et produits utilisables en agriculture biologique) par les particuliers constituent un délit qui peut être sanctionné par de lourdes peines : six mois d'emprisonnement et 150 000 € d'amende. La loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics évolue. Depuis le 1er juillet 2022, celle-ci s'applique aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif comme par exemple : les propriétés privées ou à usage d'habitation, hôtels, terrains de camping, cimetières, parcs d'attractions, jardins familiaux, établissements de santé, terrains d'équipements sportifs...

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15788>





# Quelles autorisations pour quels travaux ?

**TOIT**  
Tuiles (réfection de toiture) : DP  
Auvent, préau  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP

**PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :**  
DP

**FAÇADE, RAVALEMENT :** DP

**CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES :** DP

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**  
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

**GARAGE**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

**PISCINE**  
• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP  
• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP  
• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE**  
DP

**VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 40 m<sup>2</sup> : DP  
• > 40 m<sup>2</sup> : PC

**PORTAIL**  
DP

**CABANE BOIS OU BÉTON**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**  
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.  
• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.  
**Attention :** il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

Une autorisation d'urbanisme vous a été délivrée, vous pouvez démarrer vos travaux. N'oubliez pas de déposer au service urbanisme la Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOCT) ainsi que la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) lorsque l'ensemble des travaux seront terminés, cela afin de pouvoir vous délivrer un certificat de conformité. Imprimés téléchargeables sur : <https://www.service-public.fr>

Afin de vous aider dans le choix des matériaux et coloris autorisés sur la Commune, une plaquette du Parc Naturel Régional Oise Pays de France est à votre disposition en Mairie.

**Pour tout dépôt de permis de construire, déclaration préalable etc... ou toute autre demande d'information, il est recommandé de prendre rendez-vous avec le service urbanisme au 01 34 71 03 96 ou par mail : [urbanisme@ville-chaumontel.fr](mailto:urbanisme@ville-chaumontel.fr)**

## ARRÊT DE PROJET DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Il a été validé en Conseil Municipal le 12/12/2022 et les Personnes Publiques Associées sont en cours de consultation. Dès réception des différents avis, une enquête publique d'une durée d'1 mois sera programmée en septembre 2023 ; les éléments vous seront communiqués ultérieurement via les différents réseaux/site internet de la Commune.

## PERMANENCES DU CAUE95 CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU VAL-D'OISE

Les permanences du 2nd semestre 2023, auront lieu dans les locaux de la commune de Viarmes, de 14 h à 17 h, les :

- 17 juillet
- 18 septembre
- 16 octobre
- 20 novembre
- 18 décembre



## SENSIBILISATION EAU - SIECCAO

Le niveau des nappes est inquiétant, mais surtout la qualité de l'eau devient problématique, compte tenu du niveau du taux de nitrates, de pesticides et d'autres composants chimiques. Certains proviennent de l'agriculture, d'autres des industries voisines.

L'une des nappes de forage se trouve sous Chaumontel.

Par endroits, les produits toxiques ne mettent que 5 ans à atteindre la nappe !

Lors de son dernier Comité le SIECCAO a dû augmenter le prix de l'eau qui est vendue à la SAUR pour distribution de 18 centimes par m<sup>3</sup> pour essayer de faire face à ces difficultés.

Compte tenu de la difficulté à réduire les polluants d'origine agricole, le SIECCAO est même amené à mettre en place des actions pour acheter les terrains au-dessus des nappes.

Il convient donc :

- de ne pas répandre des produits chimiques sur les jardins ou les jeter à l'égout : les apporter à la déchèterie de Viarmes (une carte vous sera remise contre une preuve de résidence)
- d'économiser l'eau dans toutes vos utilisations.

Les travaux qui sont en cours pour rénover nos branchements font face aux pertes dues à la vétusté de nos canalisations qui ont pris de l'âge.

**2021 :**

- 6 fuites réparées sur canalisations
- 103 fuites branchements particuliers

**2022 :**

- 16 fuites réparées sur canalisations
- 101 fuites branchements particuliers

**Si vous détectez une fuite, téléphonez au 03 60 56 40 09 (7/7 24/24)**





## Travaux réalisés par la SAUR

Dans le cadre de l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable, des travaux de renouvellement de la canalisation principale ainsi que les branchements individuels, ont été réalisés rue des Fileuses, Impasse des Commissions et rue de l'Ysieux. Merci à l'ensemble des riverains pour leur patience.

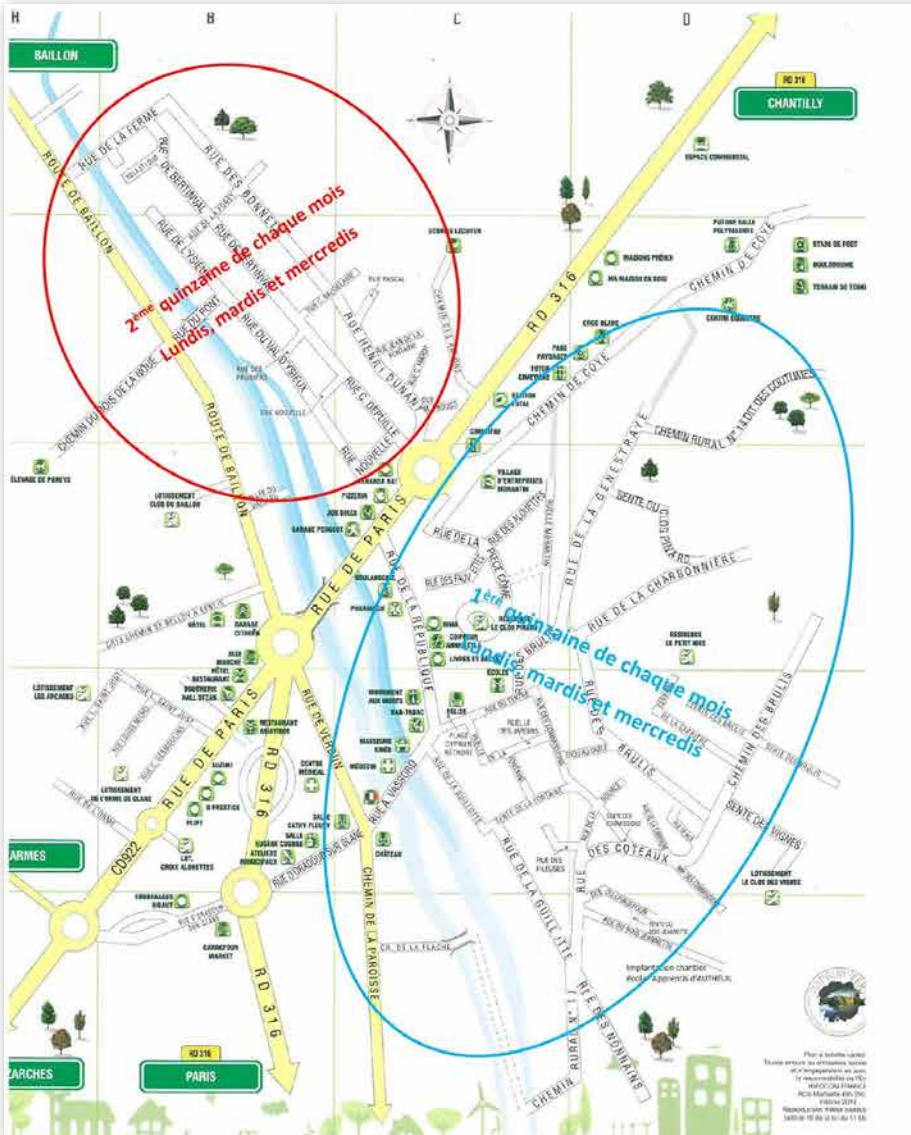


## Des nouvelles du DAB et des toilettes publiques

Le Distributeur Automatique de Billets devrait être prochainement opérationnel, nous attendons le branchement de la fibre. Les sanitaires sont quant à eux déjà opérationnels.







## Laissez passer la balayeuse !

Pour un nettoyage optimum de la balayeuse opérationnelle depuis le 9 février dernier, nous vous remercions de bien vouloir rentrer vos véhicules lors des passages selon les secteurs indiqués sur le plan ci-contre.



## TRAVAUX DE RÉFECTION ET VÉGÉTALISATION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE

Les travaux de réfection de toiture et d'isolation intérieure des combles de l'école sont terminés. La végétalisation de la toiture terrasse du préau a été réalisée. Merci à tous pour votre patience pendant ces travaux. Le bâtiment a fait peau neuve avec la rénovation des volets (décapage + peinture) ainsi que les garde-corps.



## ENFOUSSEMENT DES RÉSEAUX DES RUES ANDRÉ VASSORD ET GUILLOTTE

Suite à l'enfouissement des réseaux des rues André Vassord/Guillotte et rue des Commissions, nous attendions l'accord d'Enedis pour le retrait des anciens candélabres et la mise en place des nouveaux. C'est chose faite !!! ne manque plus que le raccordement de la fibre. Nous remercions les riverains pour leur patience durant les travaux.



## Budget 2023 : pas d'augmentation du taux d'imposition voté par la commune pour 2023 malgré la hausse des coûts de l'énergie

### À retenir

- **Excédent de fonctionnement (budget principal) : 683 771,09€**

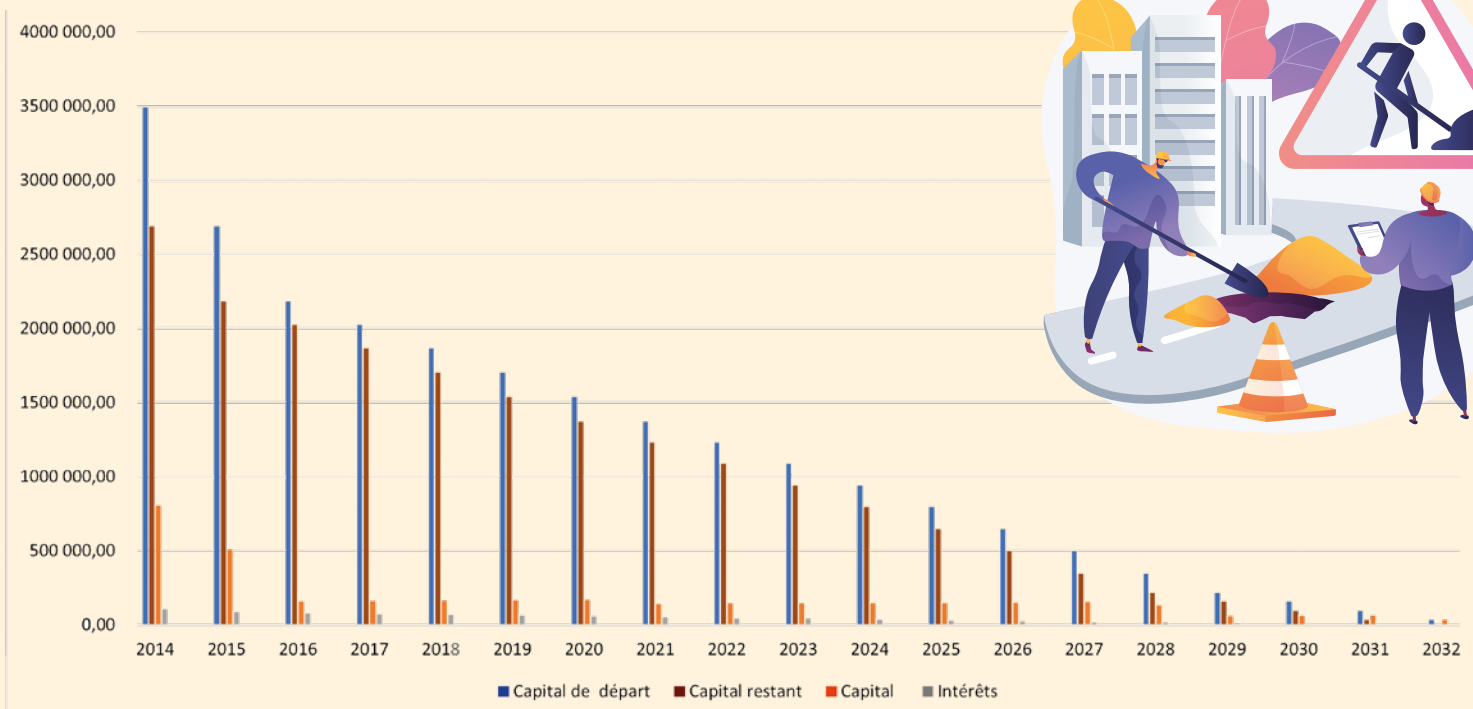
- **Encours de la dette par habitant : 373 € pour Chaumontel.**

*Moyenne de la strate (communes de 2 000 à 3 500 habitants) 923 €.*

- **Équilibre entre les dépenses et les recettes d'investissement inscrites au budget primitif 2023** (dont le report des restes à réaliser 2022 : 836 308,29 € en dépenses et 186 233,23 € en recettes).

- **Augmentation du budget du CCAS** de 36,19% entre 2022 et 2023.

### État de l'endettement annuel



**74 266,95 € PRÉVENTION & SÉCURITÉ**

Protection des équipements, des personnes, ainsi que prévention routière et service d'incendie.



**324 250,50 € OPÉRATIONS FINANCIÈRES**

Emprunts, amortissements pour l'investissement local.

**2 054 272,47 € VOIRIE & SERVICES TECHNIQUES**

Entretien et rénovation de la voirie communale, des espaces verts, enfouissement des réseaux, éclairage public...





**575 110,62 €  
ENFANCE JEUNESSE  
SCOLAIRE**

Petite enfance et jeunesse, en particulier nos 2 écoles (fournitures, personnel, transports...).



**502 741,52 €  
ADMINISTRATION**

Personnel administratif, bâtiments de la Mairie, formations, frais d'affranchissement, de télécommunication, matériel informatique.



**PRÉSENTATION  
DES PRINCIPALES  
DÉPENSES DE  
FONCTIONNEMENT  
DE LA VILLE**

**79 557,36 €  
CCAS / FÊTES /  
ASSOCIATIONS**

Subventions CCAS et associations, festivités...



**509 795, 89 €  
ENTRETIEN  
DES BÂTIMENTS**

Rénovations et réparations dans les bâtiments communaux, énergies...



**445 664,71 €  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Aménagement du terrain d'entrée de ville, PLU, acquisition de parcelles...



RETOUR SUR

## FestiShow'Montel : une édition couronnée de succès

Vous avez été environ 1 500 personnes à assister à notre 2<sup>e</sup> édition du FestiShow'Montel ce Samedi 20 Mai 2023, et nous vous en remercions !

Nous tenons tout particulièrement à féliciter les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à son succès : les services municipaux, les élus, les bénévoles de diverses associations, les enfants du CMJC, sans oublier notre partenaire : « Chaumontel En Fête ».

Grâce à leur engagement et leur investissement sans faille, tous ont parfaitement réussi à vous offrir un moment de joie, de bonheur et de convivialité autour de toutes les activités et animations proposées par la commune : maquillage, jeux parents/enfants, spectacles, danses, majorettes, structures gonflables, kermesse, tombola, stands de restauration, soirée dansante avec DJ, feu d'artifice...

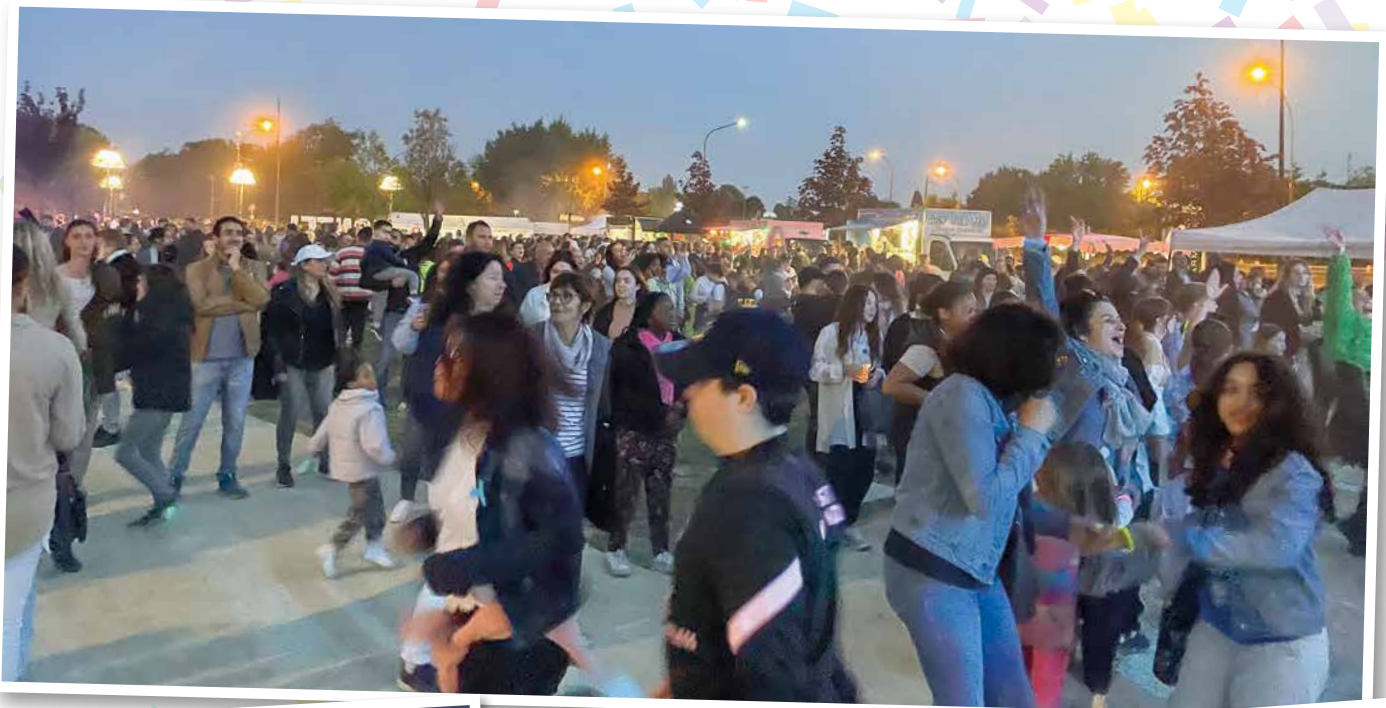
Cette manifestation a été d'autant plus un succès qu'elle s'est prolongée tard dans la nuit, bien au-delà de son heure de fin prévue initialement, afin de profiter au maximum de ce moment festif.

Nous félicitons une nouvelle fois les gagnants de la tombola et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain pour sa 3<sup>e</sup> édition, le samedi 18 mai 2024.

**A VOS AGENDAS !!!**









## SÉJOUR AU PUY DU FOU DU 2 AU 6 MAI

Les enfants qui n'avaient pas pu partir en octobre dernier en raison de la pénurie d'essence ont pu prendre la route direction Les Epesses en Vendée accompagnés de Christopher et Maryne.

Au programme : activités telles que canoé kayak, animations sportives, visite de la ville Les Epesses, soirée du camping, sans oublier la journée et le spectacle en soirée au Puy du Fou. Tous en sont revenus ravis et nous renouvelons l'expérience cet été. Un nouveau séjour est déjà programmé cet été à Montreuil-sur-Mer. Au programme : visite de l'aquarium, observation des phoques de Berk, activités nautiques, plage, parc d'attraction... Gageons que ce séjour à venir soit une aussi belle réussite que celui-ci !



## JOURNÉE À LA FERME

Les enfants ont pu découvrir les animaux, la faune et la flore ainsi que les valeurs de la ferme pédagogique, un moment inoubliable autour duquel les enfants ont été acteurs de leur visite en étant de véritables fermiers le temps d'une journée.



Voici quelques-unes de leurs phrases à leur retour :

« J'ai aimé traire la chèvre cela m'a fait découvrir une nouvelle chose ».

**Line cm2**

« J'ai aimé voir les ânes et imaginer leurs prénoms ».

**Olga cm2**

« Moi j'ai tout aimé mais nos chaus-sures sont toutes sales ».

**Mathys CE1**



## RENOUVELLEMENT DES SERVICES PÉRISCOLAIRES 2023-2024

Les documents de réinscription pour la prochaine année scolaire ont été mis en ligne sur le portail famille.

**ATTENTION** : date butoir pour les inscriptions le 30 juin.

## REMISE DES CALCULATRICES POUR LES CM2

Elle se fera exceptionnellement avant les grandes vacances et non à la rentrée, en raison des départs en retraite de Madame GIMENEZ, Directrice de l'école élémentaire et de Madame MORANCHO, institutrice après de nombreuses années passées dans notre école.



## LAPINS DE PÂQUES

Les petits lapins Bounty et Réglisse sont revenus saluer nos enfants pour Pâques, pour le plaisir des petits et des grands. Nous espérons les revoir encore l'année prochaine.



## Visite chez notre prestataire Armor Cuisine

Le 14 mars dernier, le Maire Sylvain SARA-GOSA accompagné d'Isabelle SUEUR-PARENT, 1<sup>er</sup> Adjointe en charge de l'enfance, Virginie VIEVILLE, Conseillère Municipale déléguée aux affaires scolaires et des responsables du service scolaire et périscolaire se sont rendus dans les locaux de la cuisine centrale de la société Armor Cuisine, à Bobigny.

En effet, nous avons à cœur de connaître le processus de fabrication des repas que mangent quotidiennement nos enfants à la cantine.

Soyez rassurés, le professionnalisme du personnel et l'excellent respect des règles d'hygiène ont confirmé notre choix du



prestataire mais aussi les excellents retours des enfants que nous avons quotidiennement.

Pour information, 6 000 repas sortent chaque jour de leur chaîne de production et malgré le peu d'employés (seulement

une trentaine de personnes sur site) la quasi-totalité des produits sont cuisinés sur place avec des aliments frais et équilibrés.

Nous avons pu goûter un panel de plats, en présence de Madame PESNAUX, nouvellement nommée à la Direction.

Nous les remercions pour leur accueil.



## RETOUR SUR LES ACTIVITÉS PROPOSÉES À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Entre sorties et activités au centre, nos jeunes chaumontellois ont à nouveau passé des vacances animées dans notre accueil de loisirs.





## Des animations à la pelle pour les jeunes

Des sorties ont été proposées aux jeunes durant les vacances d'hiver. En date du 21 février, une « journée ski » dans le nord de la France leur a été proposée par le centre de loisirs, avec lequel ils ont pu partager cette activité (ski et luge). Une réussite !

Pour les vacances de printemps, les jeunes ont pu s'initier à la réalisation de jeux vidéo, organisée par la Communauté de Communes que nous remercions.

Une sortie au Bowling ainsi qu'une initiation au golf de Montgriffon étaient également au programme !

L'animation phare de ces vacances a été la création de la fresque pour le Festi-Show'Montel avec l'intervention d'un graffeur professionnel qui était aux côtés de nos jeunes artistes afin de les accompagner au mieux dans cette mission qu'ils ont accompli avec succès.



### CMJC : VISITE AU SÉNAT LE SAMEDI 4 FÉVRIER 2023

Le samedi 4 février 2023, Laura, Jules, Obeline, Martha, Charlotte, Matias, Tom et Paloma, qui font partie du Conseil Municipal des Jeunes de Chaumontel, ont eu l'honneur de pouvoir visiter le Sénat.

Nous remercions Monsieur Sébastien Meurant, Sénateur du Val d'Oise, d'avoir accepté cette demande de Monsieur le Maire Sylvain SARAGOSA et Monsieur Da Rocha l'élu en charge de la vie associative et du CMJC. Une visite qui leur tenait tout particulièrement à cœur.

Durant cette visite qui a duré environ 1 h 30, nous avons été accompagnés par Monsieur Jean Studzinska, assistant de Monsieur le Sénateur du Val d'Oise qui a été notre guide, et grâce à qui nous avons appris beaucoup et avons eu la chance d'accéder à l'Hémicycle. Tous les enfants en sont ressortis ravis d'avoir pu vivre cette magnifique expérience assez inédite.





## Le commerce chaumontellois « O fromage de Marielle » dans le très réputé guide Gault & Millau



Marielle DESCHAMPS, gérante de « O Fromage de Marielle », a été plus que méritante et déterminée pour que son commerce puisse ouvrir ses portes sur notre commune, pendant la période si particulière du covid. Ses efforts ont porté leurs fruits..

Au vue de sa notoriété, elle a été approchée début avril, par le Gault et Millau, guide gastronomique Français fondé en 1972 par Henri Gault et Christian Millau, deux journalistes et chroniqueurs Français devenus critiques gastronomiques. « O Fromage de Marielle » sera la seule fromagerie du Val d'Oise et

de l'Oise à être référencée dans le guide, qui paraîtra, en 150 000 exemplaires, en septembre prochain.

Vous pouvez venir la rencontrer et déguster ses fromages dans sa boutique située allée de la Poire de Bézy à Chaumontel.

Nous la félicitons et lui souhaitons une pleine réussite.

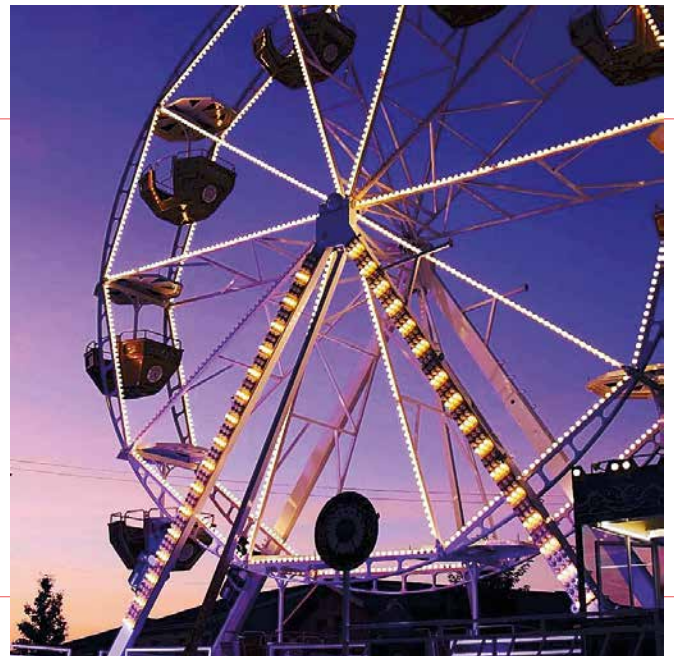


## Nouveauté au Marché de Noël

La 3<sup>e</sup> édition du marché de Noël se déroulera du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 3 décembre 2023 avec ses traditionnels chalets et la patinoire pour le bonheur des petits et grands. Bien d'autres surprises et animations vous attendent.

Et la grande nouveauté cette année sera l'installation d'une Grande Roue 1900 de 20 mètres de haut, avec vue imprenable sur la commune et ses alentours. Elle restera jusqu'au 10 décembre inclus tout comme la patinoire et certains stands de restauration.

**Si vous souhaitez louer un chalet ou augmenter votre visibilité à l'occasion de cet évènement, notamment en louant un emplacement pour une bache publicitaire, merci de vous faire connaître auprès de Madame CHATRIAN en Mairie : [secretariat-general@ville-chaumontel.fr](mailto:secretariat-general@ville-chaumontel.fr) ou au 01 34 71 03 96**



## ENCARTS PUBLICITAIRES

Si vous êtes professionnels et que vous souhaitez un encart publicitaire dans notre prochain bulletin municipal, merci de contacter le service population en Mairie

**01 34 71 03 96 / [population@ville-chaumontel.fr](mailto:population@ville-chaumontel.fr)**



## Sortie à Cambrai pour nos seniors

Jeudi 6 avril 2023, 100 personnes, accompagnées d'Isabelle Sueur Parent, élue en charge du CCAS, et Emmanuelle Chatrian, agent communal en charge du CCAS se sont rendus à Cambrai pour la journée.

Visite d'une ancienne mine à charbon, repas traditionnel dans le restaurant de la Mine « le Briquet », sans oublier la visite de la confiserie AFCHAIN, fabriquant les incontournables Bêtises de Cambrai. Ce fut une journée chargée mais très agréable et instructive pour tous.



### Conseil des aînés : appel à candidatures

Vous êtes en retraite et vous souhaitez vous investir pour votre commune ? Nous remettons en place le Conseil des Aînés. Vous êtes force de propositions, avez de l'expérience, de la disponibilité, vous pouvez nous apporter vos compétences et votre savoir-faire, nous attendons votre candidature !

**Merci donc de vous faire connaître, auprès de Madame Chatrian en Mairie secreta-riat-general@ville-chaumontel.fr ou au 01 34 71 03 96.**





## Vif succès pour les ateliers numériques

Nous sommes fiers d'être la toute première commune à avoir répondu favorablement au dispositif organisé par la Communauté de Communes Carnelle Pays de France, et nous remercions tout particulièrement Madame VENTIMIGLIA et Monsieur GHANSUM pour leur intervention et leur bienveillance.

45 de nos aînés, se sont inscrits aux Ateliers Numériques. Une première session, scindée en 2 niveaux, a eu lieu le jeudi 9 février.

Si vous êtes intéressés par ces ateliers, merci de vous rapprocher du secrétariat général et du CCAS de la Mairie en téléphonant directement au 01 34 71 03 96.



## Repas champêtre

*Il se déroulera cette année le 8 juin au Château d'Epinay-Champplâtreux. Les personnes concernées et de plus de 67 ans ont reçu un courrier. Tous les bulletins ont été pris en compte sans limite de place mais dans un souci d'organisation, une réponse était attendue avant le 1<sup>er</sup> juin 2023.*

*Cette manifestation ayant lieu dans une commune voisine, la Mairie n'a pas affrété de bus. Nous avons donc conseillé à nos aînés de privilégier le covoiturage.*



## Plan canicule : séniors, faites-vous connaître

Comme chaque année, le CCAS enverra un courrier d'inscription aux personnes de plus de 65 ans avant l'été pour qu'elles s'inscrivent sur le registre du Plan Canicule. En cas de déclenchement de ce dernier, la mairie les contactera afin de leur donner les bons gestes à adopter en cas de forte chaleur et de s'assurer que tout va bien.

Si vous êtes une personne isolée ou fragile, et que vous n'avez pas encore 65 ans, le CCAS vous invite à contacter son secrétariat afin de vous faire connaître. [secretariat-general@ville-chaumontel.fr](mailto:secretariat-general@ville-chaumontel.fr) ou au 01 34 71 03 96.

soyons attentifs aux autres

REGISTRE CANICULE

VOUS CONNAISSEZ  
DES PERSONNES ISOLÉES ?

en cas de risques exceptionnels ou de dispositif d'alerte, certaines personnes âgées nécessitent une attention particulière.





## Moment festif pour les membres du club de Billard

Après avoir joué l'après-midi sur nos 3 billards à des jeux récréatifs comme les 5 quilles et la pétanque, nous avons invité les épouses et compagnes des joueurs à 19 heures à un apéro dînatoire dans notre salle. Le club avait fourni le liquide et le solide et les épouses des joueurs avaient confectionné chez elles des gâteaux que nous avons pu déguster pour le dessert. Depuis 3 ans, le COVID étant passé par là, nous n'avions pas pu faire ce genre de fête et tous les participants ont souhaité son renouvellement, au moins une fois par an. Tout le monde est reparti, joyeux, après avoir passé une bonne soirée.

**Michel LUNDY,**  
Président du Billard Club



## Un logo et une banderole pour le Club de l'amitié

Lors de notre Assemblée Générale, le LOGO du Club de l'Amitié tant attendu a été présenté officiellement aux adhérents ainsi que la banderole offerte par l'Agence ERA Immobilier et l'imprimerie COMALTIS, que je remercie vivement.

Toujours autant de participants au concours de belote du 31 mars qui a été remporté par l'équipe BONETTI Junior et BAPIN Michel avec 5 233 points devant le couple ARNABOLDI Annick et Patrick 5 125 points. Je tiens à remercier les commerçants qui nous ont aidés en offrant de magnifiques lots, ainsi que la Municipalité et le personnel des ateliers et les bénévoles.

Un prochain concours est déjà programmé et aura lieu le vendredi le 6 octobre 2023. N'oubliez pas de vous inscrire pour éviter trop d'attente et nous permettre de commencer sans prendre de retard.

Un grand bravo à tous et à très bientôt.

**André LEFEVRE, Président du CLUB de l'AMITIÉ**



Club de L'Amitié

## RETOUR SUR LE TOURNOI ANNUEL DU JUDO CLUB DE CHAUMONTEL

Le samedi 11 mars 2023, le Judo Club de Chaumontel a organisé son traditionnel tournoi annuel en hommage à Ortenzia Vitali. La ville a accueilli les clubs de Puiseux-en-France, Saint-Martin-du-Tertre, Saint-Denis (SDUS et Floréal) et L'Île-Saint-Denis.

Près de 300 judokas, âgés de 4 à 12 ans, se sont confrontés dans une ambiance aussi bien familiale que conviviale.

Nous remercions toutes les personnes ayant œuvré pour que cette manifestation soit un succès, ainsi que tous les participants.

**Les membres du Bureau du Judo Club Chaumontel**





## Journée portes ouverte de la Gym volontaire

Comme chaque année notre club gymnastique volontaire section enfants (pirouette) organise sa journée portes ouvertes le mercredi 14 juin 2023 à partir de 14 h pour les 6-10 ans et de 15 h à 16 h pour les 3-5 ans.

C'est ouvert pour tout adhérent et non adhérent, cela permet d'essayer et de préinscrire l'enfant, les places étant limitées.

Prévoir une paire de baskets propres à changer dans le vestiaire.

Sportivement

**Le bureau de la GV Chaumontel**



## DU CÔTÉ DES SERRES DE L'YSIEUX

Les activités ont lieu les mardis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Nous mettons en commun nos expériences personnelles dans le domaine du jardinage, particulièrement « le potager » avec des animations autour de ce thème, activités de semis et repiquages de plants de légumes et fleurs à partager, ateliers divers de jardinage dont le repiquage des semis, visites de jardins.



## BIBLIOTHÈQUE

Le 31 mars 2023, les bénévoles de la bibliothèque ont tenu à rendre hommage à Yvonne Berthet en présence de Monsieur Patrice Robin, Président de la Communauté de Communes, Monsieur Jean-Noël Duclos, Maire de Bellefontaine en charge de la Culture à la Communauté de Communes, Monsieur le Maire Sylvain Saragosa. En effet, sa passion pour les livres a amené Yvonne Berthet, ancienne institutrice à l'école maternelle de Chaumontel, à créer en 1986 une bibliothèque pour les enfants qu'elle affectionne particulièrement. Depuis cette date, petits et grands n'ont cessé de fréquenter la bibliothèque et aujourd'hui c'est dans un local entièrement rénové, accueillant et agréable que nous recevons les lecteurs. Aussi, nous sommes heureux de vous annoncer que cette bibliothèque portera le nom de sa créatrice... « bibliothèque Yvonne Berthet » (formalités en cours).

Tous les bénévoles vous y attendent avec grand plaisir.





## Spectacles de fin d'année d'Evid3nce

Nous sommes heureux d'annoncer que l'école de danse Evid3nce présentera ses spectacles de fin d'année communément appelés « EVISHOW », les 9 et 10 juin 2023 à l'Espace Germinal de Fosses. Cette école de danse a une réputation bien établie pour la qualité de son enseignement et la créativité de ses chorégraphies, et cette année ne fera pas exception.

Les spectacles de fin d'année de l'école de danse Evid3nce sont l'occasion de voir en avant-première les performances des élèves de tous les niveaux.

La billetterie pour notre événement phare de l'année, l'EVISHOW, a ouvert le 15 mai 2023 pour nos adhérents. La billetterie a ensuite été ouverte au grand public à partir du 22 mai, sous réserve de places restantes.

Nous avons hâte de vous voir tous à l'EVISHOW, qui promet d'être un spectacle inoubliable et rempli d'énergie.

Concernant la prochaine saison, les pré-inscriptions se feront après les EVI-

SHOWS. Nous serons présents également au forum des associations qui aura lieu le 9 septembre 2023 à la salle Eugène Coudre, où vous pourrez rencontrer notre équipe, poser vos questions et vous inscrire pour la saison à venir. Les cours de danse reprendront la semaine du 19 septembre 2023 à la salle Cathy Fleury. Nous tenons à préciser que les places sont limitées et que nous avons déjà reçu une forte demande, il est donc important de se préinscrire dès la fin des EVISHOWS pour être sûr d'avoir une place.

Les cours d'Urban Jazz sont accessibles à partir de 6 ans et ceux d'Urban Choreo à partir de 8 ans, sans limite d'âge tant que les personnes se sentent motivées et en capacité physique.

Nous sommes également joignables sur les réseaux sociaux, notamment sur Instagram et TikTok, où vous pouvez suivre nos actualités, découvrir des vidéos de nos chorégraphies et rester en contact avec notre communauté. N'hésitez pas à



nous contacter sur les réseaux sociaux ou via notre site web pour toute question ou demande d'informations.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre confiance, et nous sommes impatients de partager avec vous de merveilleux moments de danse et de bien-être. À bientôt à l'Evid3nce !

**Lilou & Florian**

## HOMMAGE À L'EXPRESSION ARTISTIQUE AU SEIN DE NOTRE VILLAGE

La salle polyvalente de la commune de Chaumontel accueillera les 9 /10 et 11 juin une exposition artistique gratuite de talents locaux. Une quinzaine d'artistes amateurs de Chaumontel et des communes avoisinantes ont proposé d'exposer leurs travaux pour cette 1<sup>ère</sup> occasion. 150 œuvres réunies, vous permettront de découvrir leur parcours initiatique à la quête du sens et des émotions, fait d'apprentissage, d'erreurs... et parfois de révélations - qu'ils seront ravis de partager avec vous. L'exposition commencera le 9 juin à 18 h par le vernissage, puis samedi de 10 h à 18 h et dimanche de 10 h à 17 h. Un

concours de dessins d'enfants sera aussi organisé. Pour les retardataires, il sera possible de faire son dessin sur place.

Nous espérons vous voir nombreux pour le succès de cette exposition.

Artistiquement votre



### Concours de dessins d'enfants

L'exposition du Chaumontel'Art lance un concours pour nos jeunes artistes en herbe, de la maternelle à la primaire. Crayons, peinture, collage, pastel... faites vous plaisir en nous déposant vos plus belles réalisations à la mairie ou directement à la salle lors du festival.

### Thème : Le printemps à Chaumontel

Une seule consigne à respecter : support feuille A4 et coordonnées au dos de la feuille !  
Chaque artiste se verra récompenser  
Pour ceux qui retiendront le plus notre attention, les résultats seront donnés le dimanche 11 juin à 16h





## Inauguration des fresques sur les transformateurs électriques

Le 2 février dernier a eu lieu en Mairie de Chaumontel, l'inauguration des fresques sur certains transformateurs électriques de la commune en présence de Patrice ROBIN, Président de la Communauté de Communes, des Maires des communes de l'intercommunalité concernés également par ce projet sans oublier des représentants de la société ENEDIS et des graffeurs qui ont effectué de très

belles fresques afin de les rendre harmonieuses avec le paysage et l'identité de la commune. Ces fresques ont été financées par la Commune avec participation financière de la société ENEDIS. Nous remercions Madame BEAUVAIS-BOQUAIN notre interlocutrice de la société ENEDIS et son équipe pour cette démarche mais également pour cette belle restitution des œuvres créées.



## RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI



## 21 JUIN : FÊTE DE LA MUSIQUE

**Vous êtes musiciens ou chanteurs, et vous souhaitez jouer lors de la prochaine fête de la Musique qui aura lieu le 21 juin 2023 en soirée, à Chaumontel ?**  
**N'hésitez pas à envoyer vos liens audios ou vidéos à l'adresse mail suivante [population@ville-chaumontel.fr](mailto:population@ville-chaumontel.fr) avant le 15 juin 2023.**



## 2 SEPTEMBRE : ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS 2023

Le traditionnel accueil des nouveaux arrivants aura lieu le samedi 2 septembre 2023 en Mairie à 11 h 00. Si vous avez emménagé sur la commune depuis septembre 2022, merci de vous faire connaître en Mairie auprès de Sabine BRIGHTON, responsable des services à la population : [population@ville-chaumontel.fr](mailto:population@ville-chaumontel.fr) afin de vous inscrire. Vous pourrez ainsi rencontrer vos élus et échanger avec eux.

## 9 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations aura lieu le 9 septembre 2023 de 13 h 30 à 18 h 00 en salle Eugène Coudré. L'occasion de vous inscrire dans un de nos nombreux clubs sportifs et culturels. À noter que le Passeport Associatif Jeunes sera reconduit cette année.

## 17 SEPTEMBRE : FOIRE À LA BROCANTE

Vous souhaitez exposer lors de notre prochaine brocante qui sera organisée en partenariat avec «Chaumontel en Fête» ? Remplissez le formulaire d'inscription disponible en Mairie ou sur notre site Internet et retournez-le en Mairie accompagné des documents obligatoires et du règlement par chèque avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023, date limite pour les inscriptions. Vous serez contactés quelques jours avant la brocante pour vous indiquer votre numéro d'emplacement.

# L'agenda

## JUIN

8 : REPAS CHAMPÊTRE  
DES ANCIENS

9, 10 & 11 :  
EXPOSITION  
CHAUMONTEL'ART  
(SALLE EUGÈNE COUDRE)

14 : PORTES  
OUVERTES  
ASSOCIATION  
GYMNASTIQUE  
VOLONTAIRE (SALLE  
EUGÈNE COUDRE)

21 : FÊTE DE LA  
MUSIQUE (ESPACE  
LIBERTÉ)



17 : BROCANTE ANNUELLE (CENTRE-VILLE)



## OCTOBRE

6 : CONCOURS DE  
BELOTE DU CLUB DE  
L'AMITIÉ (SALLE EUGÈNE  
COUDRE)



## JUILLET

14 : FÊTE  
NATIONALE (PLACE  
DE L'ENTRÉE DE  
VILLE)



## SEPTEMBRE

2 : À 11 H, ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS  
(EN MAIRIE, SALLE DU CONSEIL)



9 : DE 13 H 30-18 H : FORUM DES ASSOCIATIONS  
(SALLE EUGÈNE COUDRE)

GROUPE  
**FLINT**  
IMMOBILIER

Aménageur Lotisseur-Promoteur  
Terrains à bâtir

**AMENAGEUR LOTISSEUR  
PROMOTEUR**

 **01 34 099 100**

Site : [www.flint-immobilier.com](http://www.flint-immobilier.com)

Mail : [flint@flint-immobilier.com](mailto:flint@flint-immobilier.com)